

**COMPTE RENDU  
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
Du 22 janvier 2021**

Date de convocation : 11/01/2021

Date d'affichage : 11/01/2021

**Présents** : Alexandra AVAZERI, André BERTRAND, Benoît CAMBON, Jérôme CLARISSAC, Christelle DE OLIVEIRA, Françoise MARTIN DUPE, Frédérique MARTIN, Lucas MIALANE, Jean-Claude RAMOS, Jean TRINQUIER.

**Excusé** : Julien PRADEL pouvoir à Frédérique MARTIN.

**Secrétaire de séance** : DE OLIVEIRA Christelle.

En préalable du Conseil Municipal, Mme CATHALA du cabinet d'architectes présente les scénarios concernant le projet de réhabilitation des écoles.

Le compte rendu de la dernière réunion est adopté à l'unanimité des membres présents.

Le Maire propose au conseil d'inscrire à l'ordre du jour la désaffectation d'un chemin pour cession.

Accord du conseil municipal à l'unanimité.

**1 – VALIDATION DU PROJET DE REHABILITATION DES ECOLES**

A la suite des réunions de travail entre les élus, les maîtres d'écoles, la communauté de communes, les représentants des parents d'élèves et le cabinet d'architectes, M le Maire ouvre la discussion sur les scénarios proposés. Plusieurs demandes et suggestions sont faites. Finalement, un scénario est validé.

Le plan de financement correspondant est présenté et également validé. Il se décompose comme suit :

Montant des travaux à réaliser : 500 000 € HT.

Diagnostic et maîtrise d'œuvre : 68 263 € HT.

Mission CSPS : 3 460 € HT.

Demandes de subventions : 457 377 €

Autofinancement commune : 114 346 €

Vote à l'unanimité.

**2 – DEMANDES DE SUBVENTIONS**

M le Maire propose de faire les demandes de subventions suivantes pour financer le projet des écoles :

- ETAT DSIL :	228 689 €.
- CONSEIL DEPARTEMENTAL	114 344 €.
- REGION OCCITANIE	114 344 €.

Vote à l'unanimité.

### **3 – CHOIX D'UN BUREAU DE CONTROLE**

M le Maire rappelle qu'il est nécessaire de faire appel à un bureau de contrôle chargé d'une mission de coordination de sécurité et de santé sur le chantier des écoles.  
Le devis du BUREAU VERITAS est retenu pour un montant de 3 460 € HT.

Vote à l'unanimité.

### **4 – DECLASSEMENT D'UN CHEMIN POUR CESSION**

Il est proposé de déclasser le chemin qui longe les parcelles 286, 272, 16, 17, 18,19 en vue de sa cession. Il est fait appel à un enquêteur public inscrit sur la liste d'aptitude départementale.

Un arrêté d'ouverture d'enquête sera pris et, après enquête, une délibération pour la vente.

Vote à l'unanimité.

### **5 – PRESTATION DE GEOMETRE**

Un géomètre est retenu pour effectuer les relevés nécessaires à l'enquête publique pour le déclassement du chemin.

CEAU géomètre est retenu pour un montant de 650 € HT.

Vote à l'unanimité.

### **6 – LES CONSIGNES DE TRI**

Alexandra AVAZERI fait état de la campagne de communication à venir pour le respect des consignes de tri et la diminution du tonnage des déchets ménagers. Les précisions seront apportées prochainement par le syndicat centre Hérault pour la mise en œuvre.

### **QUESTIONS DIVERSES**

#### **Désignation d'un correspondant Défense**

Jérôme CLARISSAC informe le conseil municipal de la nécessité de désigner un correspondant défense pour la commune. Les correspondants défense sont les interlocuteurs des autorités civiles et militaires pour ce qui concerne les questions de défense et les relations armées-Nation.

Les conseillers municipaux désignent à l'unanimité Jérôme CLARISSAC en qualité de correspondant défense.

#### **Impasse Gaston Clapier**

Christelle DE OLIVEIRA informe le conseil municipal que l'impasse qui dessert les parcelles AB 718, 719, 720, 721, 722, doit faire l'objet d'une délibération de création suite à la demande de la Direction des Finances Publiques.

Vote à l'unanimité.

La séance est levée à 21h 30.